



Saisi sur compte et presque mort de faim

Par **mike**, le **25/06/2009** à **17:21**

Bonjour,

je suis pere de trois enfants et je suis chomeur le budget familiale et environ de 1400 euro mensuel.

J'ai aussi un dettes envers l'etat pour une amende de 12000 euros .

Je ne peux plus vivre car on me fais une saisie sur compte net il m'ont solder mon compte et si une somme est viré sur ce compte elle est automatiquement prise comment dois je faire pour sortir ma famille de ce mauvais pas.

Je peux pas encaisser de cheque plus vivre quoi.

Je veux bien payer mais les mois se termine a la banque alimentaire voila la situation.

Merci

Par **jeetendra**, le **25/06/2009** à **19:01**

bonsoir, votre cas dramatique, poignant est émouvant, contactez sans tarder l'Association Familles de France, l'Udaf, la Maison de justice et du droit la plus proche de votre domicile, il faudra saisir le Tribunal d'instance (juge de l'exécution) pour un délai de grace, adresses ci-dessous, courage à vous, cdt

Familles de France, 17, place de la Daurade, Toulouse. Tél.05 61 21 44 14 (www.familles-de-france.org)

Union Départementale des Associations Familiales en Haute-Garonne (U.D.A.F.)
57, rue Bayard - 31000 Toulouse - tél.: 05.34.41.38.13

Maison de la justice et du droit de la Reynerie
2, impasse Abbé Salvat - 31 000 Toulouse
tél : 05.61.43.06.94
fax : 05.61.43.07.02

Maison de la justice et du droit de Toulouse-Nord
217, avenue de Fronton - 31 200 TOULOUSE
tél. : 05.34.42.29.50
fax : 05.34.42.29.51

Maison de la justice et du droit de Tournefeuille
Quartier de la Paderne - 7, rue Paul Valéry 31 170 TOURNEFEUILLE
tél. : 05.61.78.69.18
fax : 05.61.78.69.38

Par **mike**, le **25/06/2009** à **20:05**

bonjour, je vous remercie de votre réponse je vais tenter de faire les chose comme vous me l'avez conseiller.
je vous tiendrais au courant du déroulement des choses .
Merci

Par **jeetendra**, le **25/06/2009** à **20:07**

de rien, encore courage et bonne soirée à vous